

Pratiques écoresponsables :

l'Acepp du 21^e siècle



© Illustration: DR

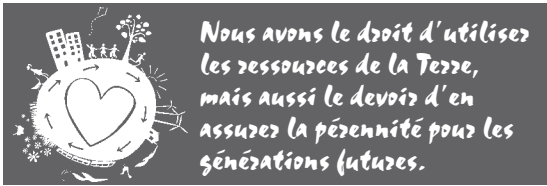
S'inscrire résolument dans une perspective de développement durable est aujourd'hui, pour le mouvement Acepp, l'occasion d'affirmer son engagement dans des pratiques quotidiennes responsables, des « éco-pratiques ». Ce numéro de *La Gazette* se propose de mettre en relief les réalisations et les projets que les associations parentales territoriales Acepp mettent en œuvre.

Le développement durable et le mouvement Acepp

Le développement durable et l'impact environnemental de nos actes quotidiens sont des problématiques d'aujourd'hui. C'est pour cela que des acteurs des lieux d'accueil, des porteurs et animateurs d'initiatives parentales se saisissent de cet enjeu sociétal pertinent qui, à terme, sera aussi un enjeu économique et d'avenir pour nos enfants.



Accompagner un enfant dans le monde de demain, c'est lui donner les clés qui lui permettront d'évoluer dans le respect de l'autre et de son environnement.» Ce propos, retenu par le collectif *Productions préparons demain*, est mis en exergue de leur film « *Agir ensemble pour demain* » présentant des expériences d'éco-crèches



en Bretagne. Cette phrase explique bien pourquoi de nombreux parents et professionnels se sont mis en mouvement pour sensibiliser et agir au quotidien.

Pourquoi agir ?

La nécessité d'avoir aujourd'hui une **approche écologique**, c'est-à-dire prenant en compte les effets produits par les interactions entre les êtres vivants et leur environnement et l'impact de ces évolutions sur l'avenir, est un constat partagé par de nombreux acteurs de l'éducation et de l'animation, notamment par les mouvements d'éducation à l'environnement. Depuis une dizaine d'années, cette approche est également présente dans les projets et actions de la petite enfance et donc aussi pour les associations et fédérations Acepp.

Par ailleurs, les collectivités territoriales, partenaires de nos lieux d'accueil, sont de plus en plus nombreuses à s'engager dans la démarche **Agenda 21*** et à travailler, de façon concertée, une programmation d'actions.

L'Agenda 21 (ou Action 21) est un plan d'action pour le 21^e siècle, adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la terre, à Rio de Janeiro, en 1992. Ce plan décrit les secteurs où le développement durable doit s'appliquer dans le cadre des collectivités territoriales et formule des recommandations dans des domaines variés. Ainsi des associations et des fédérations du réseau Acepp sont et peuvent être associées à ces travaux. C'est l'occasion pour elles de mener des actions concrètes, en lien avec le projet social et éducatif et d'établir de nouveaux partenariats, de nouvelles coopérations et mutualisations.

Les actions se déclinent selon diverses entrées thématiques : le bâti, l'alimentation et le groupement d'achats, la réduction des déchets, le covoiturage...

Par exemple, lors de construction ou rénovation d'équipements, avec le **concept HQE** – haute qualité environnementale – apparu au début des années 90, les parents et les professionnels prolongent la réflexion et inscrivent dans le projet éducatif de la struc-

ture des principes et actions prenant en compte le développement durable et précisant les modalités de pratiques écoresponsables.

La réduction des déchets, autre thème plus récent, est une action souvent concrétisée par l'utilisation de couches lavables en crèche. Nos structures peuvent alors être fortement sollicitées par les collectivités soucieuses de trouver là un moyen de diminuer significativement le poids des poubelles !

À l'occasion du *Grenelle de l'environnement*, des études ont été réalisées sur la qualité de l'air et une campagne pilote initiée sur la période 2009-2011 dans 209 écoles et 101 crèches. Une réglementation spécifique, décret du 2 décembre 2011, rend obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans tous les établissements accueillant un jeune public (crèches, écoles maternelles et primaires, centres de loisirs...). Ces évolutions, invitations à modifier les pratiques, peuvent nous sembler comme

autant d'injonctions à changer, alors que nous sommes préoccupés par l'équilibre budgétaire, voire la survie financière de nos lieux d'accueil... L'approche écologique peut alors sembler secondaire et pourtant !

Adopter une démarche de développement durable, pour l'organisation et le fonctionnement des lieux d'accueil et pour nos pratiques familiales, est une démarche qui s'ancre dans une prise de conscience partagée d'un souci de solidarité et de transmission.

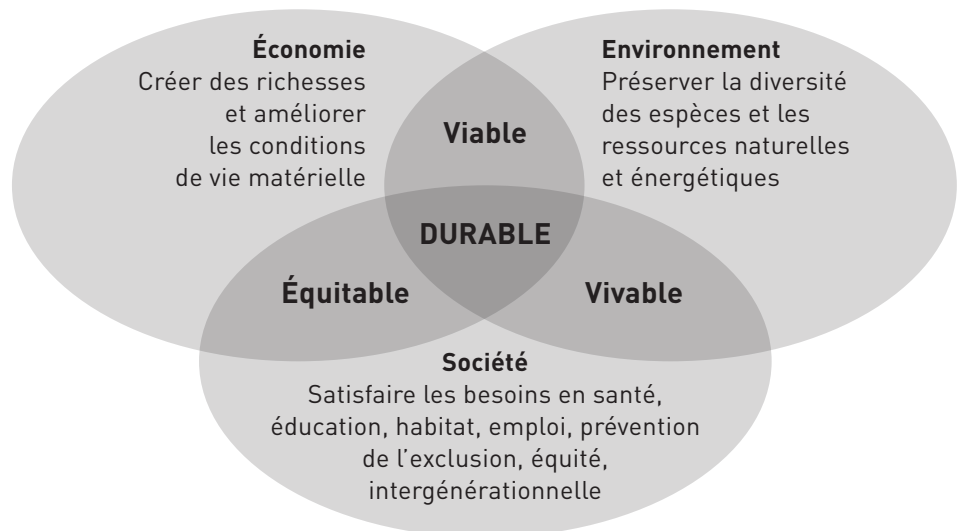
Comment agir ?

Mais l'important, c'est de prendre conscience et s'engager **ensemble**, parents, professionnels et partenaires, de **prendre le temps** de modifier les pratiques, pour ne pas répondre à des injonctions ou des effets de mode. L'évolution des pratiques requiert une prise de conscience de la nécessité du changement. Il est important de prendre le temps de s'informer, de se former et de « tester » des hypothèses.

Pour avancer dans cette thématique et bâtir une démarche globale, cohérente et concertée,

Développement durable, kézako ?

Le développement durable est une façon de concevoir un développement respectueux de l'intérêt collectif, alliant le développement équitable des sociétés et la protection de l'environnement. Cette notion relativement récente est aujourd'hui largement partagée, notamment par des parents de jeunes enfants, des professionnels de l'enfance, des élus... convaincus de « l'effet papillon », c'est-à-dire ayant pris conscience de l'impact de tous nos petits gestes quotidiens sur la bonne marche de la planète et donc de la nécessité de penser « global » pour agir localement.



On utilise fréquemment ce type de schéma pour mettre en évidence les interactions et interrelations entre le social, l'économique et l'environnement qui sont les trois piliers du développement, à l'intersection desquels se situe le développement durable.



L'écho du ministère de l'écologie...

Nombreuses associations du réseau Aceptp sont prises en compte dans les Agendas 21 locaux territoriaux.

« Le développement durable, ce n'est pas que l'environnement ! nous rappelle Céline Brailon, chargée de mission Gouvernance et cohésion sociale, au Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement. Les associations du réseau Aceptp ont un fort potentiel durable : elles s'appuient sur des dynamiques de parents et de professionnel(le)s de l'éducation qui prennent en main collectivement l'accueil du jeune enfant et la parentalité sur un territoire. Se créent ainsi des lieux porteurs de mutualisation qui mettent en réseau des générations de parents, de familles et d'enfants. Le réseau local qu'elles constituent peut se mettre en mouvement pour travailler l'implication des parents et la citoyenneté au niveau de leur commune et du département. Elles sont un point d'appui pour plus de citoyenneté, pour mener une sensibilisation au développement durable et devenir partenaires des démarches de développement. » Les interlocuteurs sont : de la commune et communauté de communes au département, avec les Directions départementales des Territoires (DDT) et à la région avec les Directions régionales de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL).

aller+loin

www.developpement-durable.gouv.fr/Le-dispositif-de-reconnaissance.html
www.comite21.org

► les ressources Aceptp, construites au cours des trentes années écoulées, sont tout à fait adaptées, que ce soient celles résultant du travail sur l'accueil de la diversité, les «3P» :

parents-professionnels-partenaires, le Label parental Aceptp®... et surtout notre habitude d'échanger des informations sur les pratiques du réseau. Et pourquoi ne pas initier une mutualisation des compétences sur ce thème ?

Le développement durable en petite enfance ne peut se résumer à bâtir HQE, manger bio, utiliser des couches lavables... C'est créer les conditions pour une qualité et façon d'être dans la relation à l'enfant et entre adultes (parents et professionnel-les), dans un respect de tous sans compromettre l'avenir.

À l'Aceptp, pour continuer à inventer un univers favorable au bon développement de nos enfants, dans un contexte soutenant, accompagnant à grandir dans le respect de chacun, il nous a semblé important de mieux connaître et faire savoir ce

qui se pratique, se cherche, se teste dans les différentes associations et fédérations. Les associations ont commencé à s'emparer de la question au fur et à mesure de la prise de conscience des parents, des professionnel(le)s. Puis, l'effet du réseau a fonctionné, notamment lors des Journées transversales qui réunissent les coordinateurs Aceptp et aujourd'hui avec ce numéro de *La Gazette*, qui doit permettre d'avancer ensemble vers des crèches et initiatives parentales «durables». Ces nouvelles façons d'aborder la question du devenir de l'enfant, en se donnant des moyens d'agir sur les questions environnementales constituent un solide thème de travail inter-fédérations et national. ♦

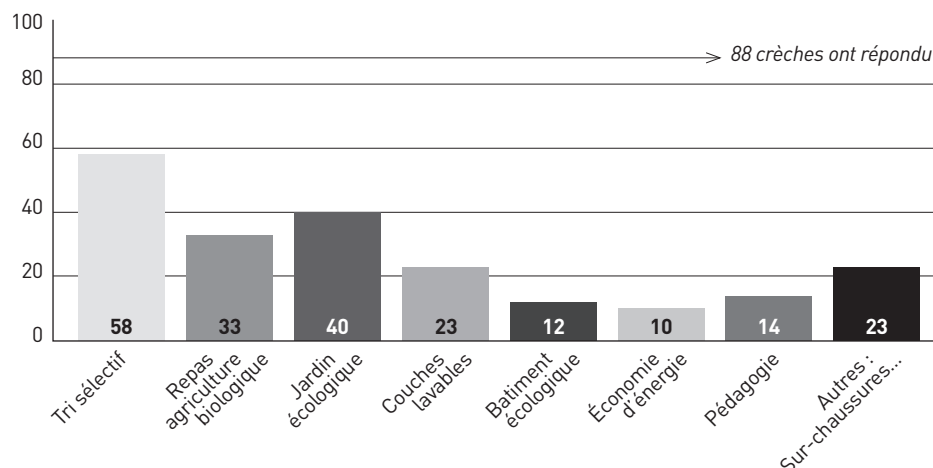
FRANÇOISE GIRET,
MEMBRE DU BUREAU ACEPT

*Agendas 21. Pour regarder ce qui se fait près de chez vous : www.agenda21france.org



Les pratiques actuelles dans le réseau Aceptp

Questionnées dans la campagne d'adhésion à l'Aceptp sur leurs « pratiques écoresponsables (développement durable) », plus de 80 associations se sont déclarées. L'approche n'est pas uniforme mais concerne les gestes au quotidien et les activités auprès des enfants. Plusieurs structures se sont mises en réseau, souvent en lien avec la fédération Aceptp de leur territoire, pour passer à l'action tout en mutualisant leurs pratiques. Au chapitre des usages en vogue : les sur-chaussures en tissu et les commissions écopratiques !



aller+loin

Un conseil de l'ADEME, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie:
 « Vous pouvez rencontrer un conseiller d'un espace Info-énergie. Pour trouver le plus proche, il vous suffit de consulter la carte sur le site www.infoenergie.org »
www2.ademe.fr